



Arrêt maladie et déclaration d'inaptitude

Par **micky mike**, le **27/10/2018** à **12:37**

Bonjour ,

Je suis en arrêt maladie depuis maintenant 1 an .

Je voudrais savoir si il est possible d'être reconnu inapte à reprendre mon poste par le médecin du travail pendant un arrêt maladie car ma maladie n'est pas compatible avec l'environnement dans lequel je travail (industrie automobile)

Elle m'engendre un certains handicap quotidiennement même à la maison , d'ailleurs j'ai été reconnue comme travailleurs handicapée par la MDPH et mis en relation avec la sameth par mon médecin du travail pour étudier une reconversion professionnelle ou formation .

Merci pour votre réponse

Cordialement ,

Par **P.M.**, le **27/10/2018** à **18:28**

Bonjour,

Ce serait au Médecin du Travail d'en décider mais il ne peut pas le faire normalement tant que vous êtes en arrêt-maladie, en revanche, vous pourriez essayer de savoir si c'est dans ses intentions lors d'une visite de pré-reprise...

Par **micky mike**, le **27/10/2018** à **18:32**

Merci pour votre réponse

Oui c'est dans ses intentions car j'avais déjà fait une visite de pré-reprise il voulait me mettre inapte mais j'ai refusé par peur de perdre mon emploi , donc je l'ai revu et il attend que je fasse raccourcir mon arrêt pour pouvoir le faire .

Par **P.M.**, le **27/10/2018** à **18:47**

Donc, vous savez ce qui vous reste à faire à moins qu'un reclassement soit possible dans l'entreprise...

J'ignore si vous pourriez aussi être mis en invalidité par la CPAM...

Par **micky mike**, le **27/10/2018** à **18:53**

Un reclassement est possible mais l'environnement dans lequel je travail n'est pas compatible avec ma maladie c'est pour cela que le médecin du travail voulait me déclarer inapte. Ma sécurité ne serait pas totalement garantie.